

CONCESSIONS EN TERRE ET CINÉRAIRES

Il est proposé au conseil de maintenir les tarifs ci-dessous :

Concession en terre :

	30 ANS	50 ANS
ADULTE	300 €	500 €
ENFANT	50 % du prix de la concession adulte = 150 €	50 % du prix de la concession adulte = 250 €

Concession cinéraire :

	15 ANS	30 ANS	50 ANS
EMPLACEMENT + CAVURNE	150 € + prix de la cavurne (se renseigner auprès de la Mairie)	300 € + prix de la cavurne (se renseigner auprès de la Mairie)	500 € + prix de la cavurne (se renseigner auprès de la Mairie)

TARIF PÊCHE 2019

Il est proposé de reconduire les tarifs de pêche qui sont pour mémoire les suivants :

	Commune	Hors commune
A l'année	25 €	35 €
A la journée	3.50 €	5 €

➤ Décision :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (12 pour, 0 contre, 0 abstention), décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la hausse de tarif des locations de salle
- **D'APPROUVER** le maintien des autres tarifs
- **DE DIRE** que ces tarifs s'appliqueront à partir du 1^{er} janvier 2019.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire, Gérard CHOPIN

